



Trumilly Info

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE TRUMILLY



Edito

Une année s'est achevée au cours de laquelle nous avons poursuivi notre travail sur les différents projets et certains aboutissent :

Radars pédagogiques et signalisations au sol amélioreront la sécurité au sein de notre village. Une nouvelle aire de jeux est installée au terrain de sport.

Les travaux d'assainissement non collectifs touchent à leur fin.

Du côté des festivités, nous avons poursuivi l'organisation d'évènements pour petits et grands (Chasse aux œufs, Halloween, Noël des enfants, les jardins s'en mêlent, l'Art en chemin, 35 clochers et fête communale) avec la participation d'associations dont nous saluons l'implication dans la vie du village.



Pour 2018, nous suivons notre feuille de route que nous nous étions fixée et que nous vous avons présentée, lors de la campagne municipale, il y a bientôt 4 ans :

Les travaux de restauration de l'église vont commencer pour une durée d'au-moins 2 ans.

Vos élus continuent à travailler sur le Plan Local d'Urbanisme, dont vous pouvez suivre l'avancement sur le site ou sur les panneaux dédiés sur les grilles de l'école. Nous nous positionnerons sur l'adhésion ou non au PNR (Parc Naturel Régional). Nous engagerons des travaux de voirie et d'éclairage.

L'année qui démarre sera encore bien chargée et nécessitera l'implication de tous.

Martine Lobin et toute l'équipe municipale vous souhaitent une très bonne année 2018 et vous invitent aux vœux du Maire le 28 janvier en mairie !

Séverine DUPONT
Conseillère municipale

SOMMAIRE

Page 1

Edito

Aire de jeux

Page 2 et 3

La vie de la commune

Page 4 à 7

Grand angle : PLU

Page 8

Bon à savoir

Agenda

Jeu

Causerie

Remerciements

Restauration de l'église

État civil

Mémento

AIRE DE JEUX

Depuis début janvier, la mairie met à votre disposition de nouveaux jeux pour enfants sur le terrain de sport près de la place de l'église.

Ces jeux sont réservés aux 1/12 ans et leur utilisation est placée sous la surveillance et la responsabilité des parents.

A proximité de cette aire de jeux, pour les plus grands, un terrain de pétanque est à la disposition de tous depuis quelques jours. La prochaine étape sera de clôturer ces espaces de détente et les aménager avec des tables et bancs.



LA VIE DE LA COMMUNE

LA BROCANTE DU CLUB LÉO LAGRANGE

Le 8 mai



Ce sont 78 exposants, dont 43 habitants de Trumilly, qui ont occupé les 450 m de stand. Pour les chineurs, c'est une belle brocante dans un cadre agréable, et aux dires des exposants, les affaires furent bonnes malgré la météo qui n'était pas au beau fixe.

LA FÊTE COMMUNALE

le 2 septembre

C'est sous une météo fraîche mais restée clémente que s'est déroulée la Fête Communale :

Concours de pétanque, structures gonflables, quads, tir à l'arc, concert de musique cajun, jeux de piste, ateliers manuels, maquillages... La participation a été régulière tout au long de la journée.

L'apéritif offert par la mairie a été précédé d'une démonstration des Perles de Trumilly et suivi du pique-nique sur la Place de l'église.

Encadrées par les musiques des cornemusiers, environ 80 personnes se sont rassemblées pour ce moment de convivialité et de partage, certaines se risquant même à quelques pas de danse !

Pour terminer cette journée, une foule grandissante au cours de la retraite aux flambeaux est venue assister à un très beau feu d'artifice rue de la tuilerie. Cependant, face à la faible participation des Trumillois à cette manifestation qui leur est dédiée, la mairie et les associations se posent ouvertement la question du format de la prochaine Fête Communale qui aura lieu le samedi 01 septembre 2018.

LA «RANDO SAINT-RIEUL»

Le 9 septembre

La randonnée organisée par le club Léo Lagrange, a cette année encore, attiré environ 100 randonneurs sur les chemins autour de Trumilly avec en fin de parcours un moment de convivialité à la brasserie Saint-Rieul (merci à Thomas pour son accueil).



L'ART EN CHEMIN

Du 17 juin au 23 septembre

La quatrième édition de cette initiative culturelle sur le thème «Animal» à laquelle la commune s'est associée pour la deuxième année, a remporté un vif succès. Merci à tous les bénévoles et associations de Trumilly qui y ont contribué.



25 auteurs, 20 plasticiens, 350 enfants des écoles, 5 lieux superbes dans l'Oise à Balagny-sur-Aunette, Raray, Rully, Senlis, Trumilly... Vivement la prochaine édition!

LA BOURSE AUX JOUETS

le 22 octobre

L'association «Les Perles de Trumilly» a organisé sa 4ème bourse aux jouets et matériels de puériculture le dimanche 22 octobre 2017. Cette édition a été un vrai succès : plus d'une cinquantaine de listes déposées et plus de 2000 articles vendus!



HALLOWEEN DE LA MAIRIE

le 31 octobre

L'immanquable rendez-vous d'octobre, qui réunit deux passions chez les jeunes enfants (bonbons et déguisements!), s'est cette année encore déroulé dans les meilleures conditions. Et ce, grâce aux parents accompagnant, aux habitants qui ont accepté d'ouvrir leur porte, ainsi qu'aux bénévoles pour la décoration de la salle et les préparatifs du buffet toujours aussi beau et effrayant à la fois...



MARCHÉ DE NOËL

le 10 décembre

Les Perles de Trumilly ont organisé pour la 3ème année, le marché de Noël. Malgré les conditions météorologiques une quinzaine d'exposants a répondu présent (sauf le manège qui n'a pas pu être monté). Parmi les exposants, on pouvait trouver du champagne, des confitures, des gâteaux, des savons, de la décoration d'intérieur...

Les majorettes accompagnées de Mickey et Minnie ont pu défiler depuis le foyer St Rieul et le Père Noël est arrivé à la fin de la prestation. Ce fut une belle journée, remplie de magie.



LA MICRO-BIBLIOTHÈQUE

«Les livres vagabonds»

C'est pour relancer l'envie de lire auprès du plus grand nombre que l'association «L'Art en chemin» a mis à disposition sur la place de l'église de Trumilly une micro-bibliothèque publique et gratuite.

Romans policiers, romans d'amour, contes pour enfants... Tout y est!



Ce livre-échange, c'est rendre la lecture accessible et redonner une vie aux livres oubliés.

Elle a été construite et posée par des bénévoles en juin 2017 avec des matériaux de récupération. Le fonds de livres (environ 200) a été réuni par les amis et les voisins.

La règle est simple :

ÉCHANGEZ-MOI CONTRE UN AUTRE LIVRE OU RAPPORTEZ-MOI

DISTRIBUTEUR DE PAIN

«À toute heure de la journée»

Un distributeur de pain a été installé sur la place du village. Vous pouvez y trouver des baguettes, des pains (bûcheron, campagne, complet) et quelques viennoiseries.

Cet appareil fonctionne avec des pièces de 0,10 cts à 2 €, mais également avec une carte bancaire.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations pour améliorer ce service. Nous les transmettrons au boulanger de Gaignes qui alimente cet appareil deux fois par jour du mardi au dimanche.



NOËL DES ENFANTS

le 16 décembre

Cette année la mairie a offert aux enfants de Trumilly un spectacle interactif et drôle sur le thème de la science. S'en est suivi un magnifique goûter (merci aux «cuisiniers» et «cuisinières» bénévoles) au cours duquel les plus jeunes se sont vu remettre friandises et cadeaux par le Père Noël en personne!



ZOOM
SUR...

La sécurité routière

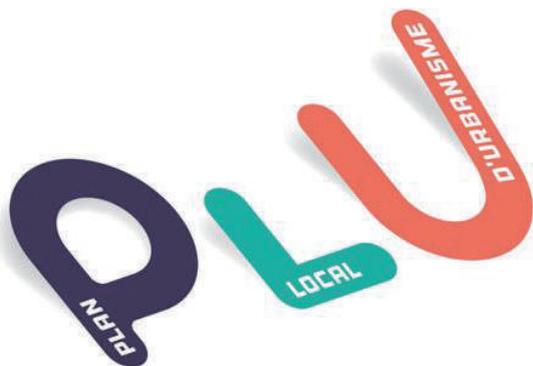
Enfin !!! Après de multiples rebondissements, les 4 radars pédagogiques sont installés sur notre commune. Deux ont été installés à Beurain

de chaque côté de la départementale. Les deux autres dans le bourg, à proximité de notre école. L'un d'entre eux est mobile et pourra être installé face à Bethel ou au début de la rue de la tuilerie. Des fourreaux ont été installés à cet effet.

La sécurité routière est l'affaire de tous. Début décembre un jeune Crépynois de 22 ans s'est tué sur la RD 1324, en sortie de Crépy vers Duvy. L'arbre en garde encore les stigmates.

Mais la sécurité routière ne se limite pas aux radars pédagogiques. Aussi, et vous l'avez probablement remarqué, nous avons procédé à une réfection des marquages au sol (arrêt bus et stop) à Beurain, au Plessis Cornefroy et dans le bourg. Nous engagerons cette année des opérations sur la voirie (trou, nid de poule, etc.) par l'intermédiaire de la communauté de communes.





Le PLU, c'est parti !

En 2015, les élus ont lancé la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), futur document d'urbanisme et d'aménagement de la commune.

C'est une démarche importante car le PLU est un véritable plan d'aménagement durable qui oriente l'avenir de notre commune pour les 10 prochaines années.

A travers cet article, nous vous proposons de découvrir ce qu'est ce document et ses enjeux.

POURQUOI UN PLU ?

D'abord parce qu'il est devenu **obligatoire** !

En effet, bien que l'élaboration d'un PLU est possible depuis 2000, nombreuses sont les communes qui ont gardé leur POS (Plan d'Occupation des Sols) toutes ces années. Résultat : ils sont devenus un frein dans la mise en œuvre des politiques nationales en matière d'environnement ou de logement.

C'est pourquoi, la loi Alur (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) du 24 Mars 2014 a mis fin aux POS pour encourager les collectivités à se doter d'un PLU. Concrètement, toutes les communes qui n'ont pas approuvé la révision du POS en PLU, avant le 27 mars 2016, ont vu leur POS devenir caduc. Ce qui est le cas pour notre commune. Cette caducité entraîne le retour de l'application du Règlement National d'Urbanisme (RNU), d'une constructibilité très limitée et d'une absence totale de maîtrise de l'urbanisme.



De plus, depuis la mise en place du POS, le cadre législatif a beaucoup évolué. Il a profondément renouvelé et modernisé la façon de penser l'aménagement du territoire. La révision du POS nous permettra de disposer d'un document d'urbanisme actualisé et efficace en matière d'aménagement du territoire, d'environnement et de développement durable.

Réaliser le PLU, c'est s'interroger sur le futur de Trumilly :

Quel village pour demain et pour les générations futures ?

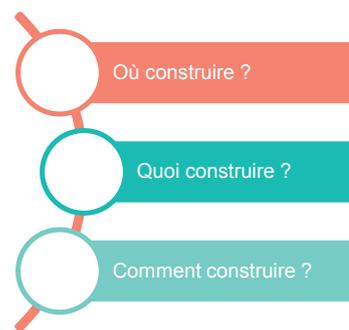
A QUOI SERT LE PLU ?

Document de planification fixant les règles d'urbanisme de la commune, le PLU organise l'avenir du territoire en anticipant ses évolutions pour mieux les maîtriser et les coordonner, dans une perspective de développement durable et solidaire.

Il est l'expression d'un projet qui touche aussi bien la répartition des logements, le développement économique, les équipements publics, que les espaces verts, le stationnement, les transports, la protection de l'environnement et des paysages, le maintien des corridors écologiques, la préservation du patrimoine, etc...

La démarche doit permettre de créer les conditions pour la mise en place d'un cadre de vie agréable, viable, équitable et donc durable et de répondre aux besoins de tous.

Le PLU, comme le POS, s'impose à tous et sert de référence pour l'instruction des demandes d'occupation du sol (permis de construire, permis de démolir, déclarations des travaux...)



Travailler



Protéger nos paysages



Se déplacer



Se loger

QUELS OBJECTIFS POUR CE NOUVEAU PROJET ?

Lors de sa séance du 30 Novembre 2015, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la réalisation du PLU pour remplacer le POS devenu obsolète. Pour ce nouveau document, il s'est fixé notamment comme objectif de « permettre un développement du village raisonné, compatible avec la capacité d'investissement de la commune, et privilégiant des valeurs du bien vivre ensemble dans un village à taille humaine », et plus particulièrement de :

Maîtriser l'urbanisation dans un cadre rural préservé

Privilégier l'urbanisme dans les limites du village, plutôt qu'un étalement urbain dommageable à l'économie agricole et portant atteinte au paysage traditionnel

Favoriser un urbanisme compatible avec le zonage d'assainissement et une bonne gestion des eaux pluviales

Préserver l'identité des différents hameaux de la commune

Améliorer et sécuriser les circulations

Protéger le village des nuisances routières

Favoriser le maintien des services publics existants

Permettre le développement et le maintien d'activités économiques respectueuses de l'environnement à caractère résidentiel des hameaux

Préserver la biodiversité et les ressources naturelles de la plaine du Valois

Conserver et valoriser les espaces naturels et boisés

Protéger les zones agricoles

Protéger et mettre en valeur le patrimoine, facteur d'attractivité touristique et d'identité historique

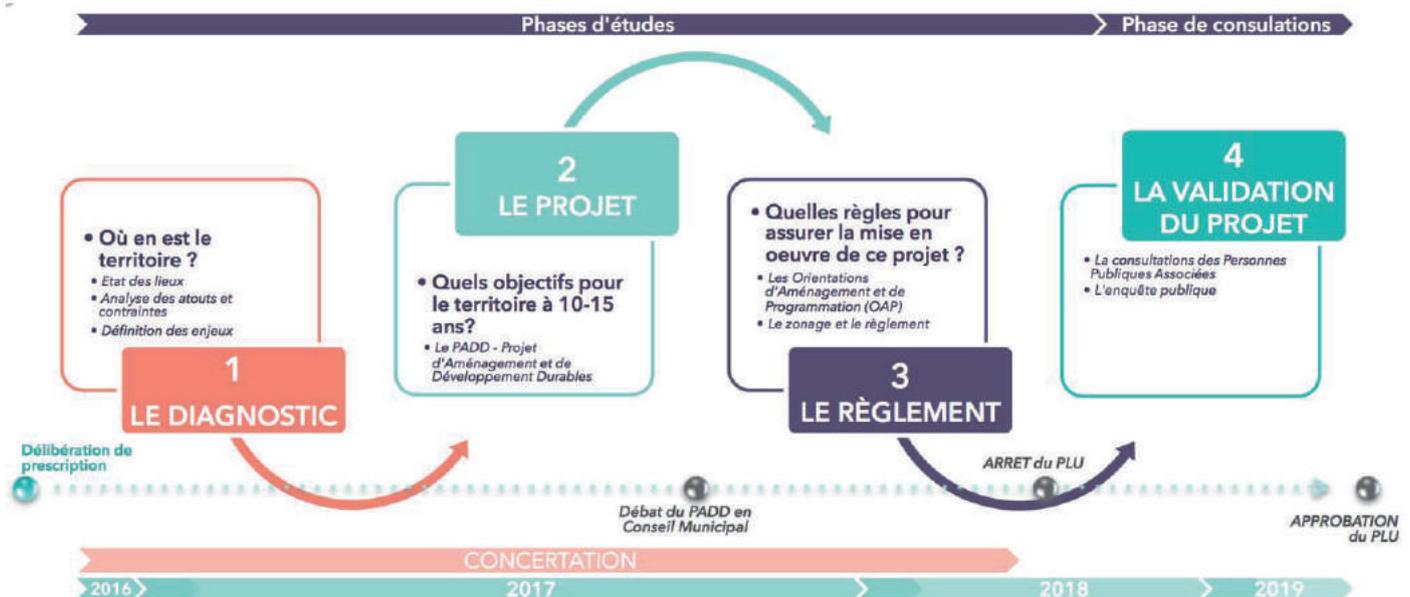


LES ETAPES ET LE CALENDRIER : 2 ANS DE TRAVAIL POUR ABOUTIR AU PLU !

La transformation d'un Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme est une démarche longue, qui s'enrichit au fur et à mesure que l'on franchit les différentes étapes.

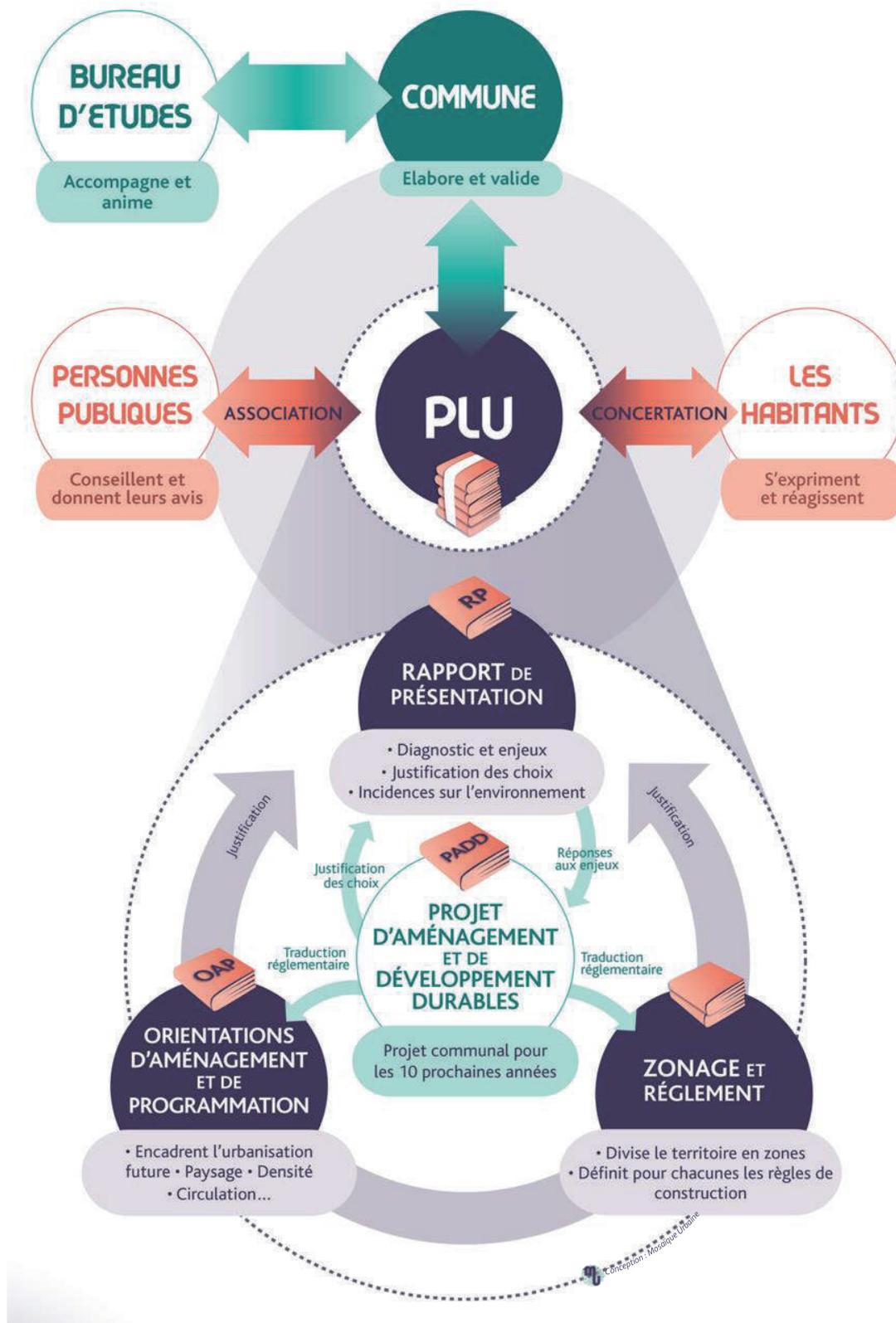
Chacune d'elle nourrit la suivante pour aboutir à l'adoption du PLU par le Conseil municipal.

Prescrit fin 2015, le travail sur le PLU n'a véritablement commencé qu'en Avril 2017... il faudra donc attendre 2019 pour qu'il soit finalisé et entre en vigueur.



LE PLU, UNE DEMARCHE PARTAGEE ET CONCERTEE

La commune n'est pas seule pour élaborer son document.
De nombreux acteurs l'accompagnent, à différentes étapes et à différents niveaux.



A QUOI RESSEMBLE UN PLU ?

Un Plan Local d'Urbanisme se compose de 5 documents principaux : le Rapport de Présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le zonage et le règlement.

Il comporte également des annexes qui regroupent des plans et des notices exposant les contraintes techniques et réglementaires à prendre en compte dans le cadre d'opérations d'aménagement ou de construction.

ÇA M'INTERESSE, JE PARTICIPE !

La concertation doit permettre à chaque habitant de faire part de son expérience et d'exprimer ses souhaits d'évolution pour la commune.

La concertation mise en place dans le cadre du PLU est multiple, vous trouverez plusieurs occasions de vous informer et de donner votre avis.



Découvrir & comprendre

Une exposition évolutive pour suivre et comprendre les différentes étapes du projet au fur et à mesure qu'elles sont franchies.

Venez la découvrir à partir du

4 Octobre 2017

en mairie (*jours et heures habituels d'ouverture*)

Echanger & débattre

Deux réunions publiques seront organisées pour expliquer le projet, vous permettre de poser vos questions et de nous donner vos avis, envies et suggestions.

S'exprimer

Un registre de concertation est mis à votre disposition en mairie pour recueillir vos avis et remarques.

S'informer & suivre l'évolution

D'autres encarts comme celui-ci seront réalisés au fil du temps pour vous informer de l'avancement du processus de révision.



Bon à savoir

La salle communale est momentanément indisponible à la location aux particuliers.
En effet, nous sommes actuellement dans une phase contentieuse au tribunal administratif d'Amiens.

CAUSERIE

La prochaine Causerie organisée par la mairie sera sur le thème : « Sur les pas d'Oger-le-Danois ». Elle aura lieu le samedi 10 février 2018 à 20h30 à la salle Communale. «Alain Bron, écrivain, nous parlera de l'histoire de Trumilly, des routes et des chemins alentour. Sont passés les Silvanectes, les Romains, les Francs, Charlemagne, Raoul de Crépy, Anne de Kiev, Jeanne d'Arc, les Navarrois, les Vikings, les Anglais, les Prussiens, des centaines de milliers de tonnes de blé... et Oger-le-Danois (ou Hoger, Hogier, Auger...), qui a construit un château sur la commune et qui a donné son nom au valet de pique.»

Cette Causerie fait suite à la balade commentée du 6 août 2017 organisée par le Club Léo Lagrange et L'Art en chemin. Elle sera illustrée de nombreuses photographies et sera suivie d'un pot de l'amitié.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

La restauration de l'église va commencer. Des travaux de maçonnerie, de pierre de taille, de charpente, de couverture et de vitraux vont bientôt démarrer.

Nous avons signé les lettres d'engagement (devis) avec les différentes entreprises choisies début janvier 2018.



Nous avons également conclu, courant décembre 2017, une convention avec la Fondation du Patrimoine pour recourir à une souscription publique.

Vous trouverez dans ce numéro, une plaquette de souscription. Vos dons sont déductibles des impôts. Merci d'avance de votre générosité.

Mariage

LE COADE Christelle et PRINGUEZ François 15/07/2017

Naissances

ERCKELBOUDT Agnès 20/05/2017
COFFRANT Juliette 19/06/2017
NICOLOFF Xavier 23/07/2017
FERRY ADELINÉ Diane 22/12/2017

Décès

WALLET Lucien 23/01/2017
GRUERE Jean-Bernard 14/07/2017
RICHARD Christine 21/07/2017
BERNIER Stéphane 05/09/2017

Agenda

28 janvier
Voeux du maire

10 février
Causeries «la municipalité»

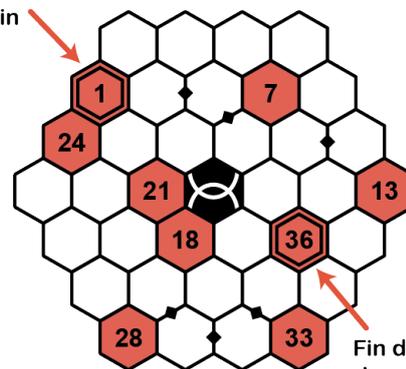
17 février
Fin du recensement

14 mars
Goûter «Club Léo Lagrange»

24 mars
Repas «C.C.A.S.»

JEU: Les chiffres doivent se suivre
Un seul par case

Début du chemin



Fin du chemin

Remerciements aux bénévoles

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui participent à l'organisation des festivités dans notre village (arbre de Noël, réalisation de plus de 300 paquets cadeaux pour la décoration du village pour les fêtes de fin d'année). N'hésitez pas à proposer vos services pour les manifestations futures. Nous ne sommes jamais trop!



Mémento

Mairie de Trumilly Ouverte au public
le Lundi de 18H00 à 19H30 et le Jeudi de 9H00 à 11H30

✉ 113, place de l'Église 60800 Trumilly

☎ 03 44 59 29 10

@ mairie.trumilly@wanadoo.fr

🌐 www.trumilly.fr

Affaires scolaires

École de Trumilly : 03 44 59 02 12

Cantine et périscolaire : 03 44 59 67 83

Urgences

SAMU : 15 Gendarmerie: 17 Pompiers: 18

Pharmacie de garde : 32 37

Maison médicale Crépy-en-Valois : 03 44 87 11 33

La Poste de Crépy-en-Valois : 03 44 39 83 01

SICAE : 03 44 39 45 08

SAUR 24h/24: 08 25 80 78 08

Vous souhaitez réagir sur votre journal, proposer vos idées ou vos photos: trumillyinfo@orange.fr

Directrice de la publication MARTINE LOBIN - Rédactrice en chef SEVERINE DUPONT - Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN LOUSSERT
Rédaction : la commission communication, SEVERINE PAREDES, JEROME AUDEBEAU et PHILIPPE DESJARDINS